

.MAIRIE D'ALSTING.

- Moselle -

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 7 mars 2021

Le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni en séance ordinaire dans la salle du Clos du Verger, le sept mars deux mille vingt et un à huit heures trente minutes sous la présidence de Monsieur HEHN Jean-Claude, Maire.

Présents : Mmes et MM. MONNET Jean-Luc ; MEYER Ana-Mercedes ; STAUB Martial ; WEBER Brigitte ; BUHR Jean-Claude ; FEISS André ; FUTIKA Sophie ; MULLER Daniel ; SCHERER Jean-Claude ; MEYER-BOUDRAA Martine, FLAUSS Béatrice, FERNANDEZ Audrey ; ARESU Estelle ; FERSING Gérard ; WAGNER Patrice.

Absent excusé : WEISLINGER Jean-Léon ; HUSSONG Alain ; HULLAR Marie-Claude, CHARLES Amanda, HUSSONG Aurélie, HEHN Aurore.

Absent non excusé : ZITT Dominique.

Procuration : WEISLINGER Jean-Léon à MONNET Jean-Luc, HULLAR Marie-Claude à MEYER Ana Mercedes, HUSSONG Alain à STAUB Martial, CHARLES Amanda à WEBER Brigitte, HUSSONG Aurélie à FERNANDEZ Audrey.

Le procès-verbal de la séance du 26 janvier 2021 est approuvé avec 16 voix pour et 5 voix contres (BUHR Jean-Claude, FEISS André, FLAUSS Béatrice, MEYER-BOUDRAA Martine, MULLER Daniel).

La proposition de Monsieur le Maire de rajouter le point suivant :

II) Divers-Motion de soutien à l'égard de Monsieur le Maire de Marieulles, est acceptée à l'unanimité.

D FINANCES

1) BUDGET PRINCIPAL

A) Compte de Gestion Principal 2020

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. HEHN Jean-Claude, Maire,

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le trésorier accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures ;

1° - Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020 ;

2° - Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

3° - Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

A l'unanimité, déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2020 par le trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

B) Compte Administratif Principal 2020

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur STAUB Martial, adjoint délégué aux finances, délibérant sur le compte administratif principal de l'exercice 2020 dressé par M. HEHN Jean-Claude, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° - Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		
	Dép. ou déficits	Rec. ou excédents	Différence
Résultats reportés	80 365,92		- 80 365,92
Opérations de l'exercice	564 237,97	483 713,63	- 80 524,34
TOTAUX	644 603,89	483 713,63	- 160 890,26
Résultats de clôture		- 160 890,26	- 160 890,26
Libellés	Fonctionnement		
	Dép. ou déficits	Rec. ou excédents	Différence
Résultats reportés		341 436,34	341 436,34
Opérations de l'exercice	1 074 069,66	1 463 913,17	389 843,51
Part affectée à l'investissement	341 436,34		- 341 436,34
TOTAUX	1 415 506,00	1 805 349,51	389 843,51
Résultats de clôture		389 843,51	389 843,51
Libellés	Ensemble		
	Dép. ou déficits	Rec. ou excédents	Différence
Résultats reportés	80 365,92	341 436,34	261 070,42
Opérations de l'exercice	1 638 307,63	1 947 626,80	309 319,17
Part affectée à l'investissement	341 436,34		- 341 436,34
TOTAUX	2 060 109,89	2 289 063,14	228 953,25
Résultats de clôture		228 953,25	228 953,25

2° - Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et aux fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° - Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° -A l'unanimité vote et arrête les résultats tels que résumés ci-dessus.

2) DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT PUBLIC LOCAL (DSIL) – PROGRAMME 2021

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de recenser les travaux communaux susceptibles de bénéficier d'une subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement public Local (DSIL) - Programme 2021.

Monsieur le Maire rappelle que cette dotation relève en partie de projets relatifs à la transition écologique.

De ce fait, il serait opportun de bénéficier de cette dotation dans le cadre d'une rénovation des menuiseries extérieures (encadrement et vitres) du bâtiment communal utilisé par l'ASCA et le club de football. Il est ainsi proposé de retenir ces travaux pour un montant HT de : 31 952 €.

Le Conseil Municipal à l'unanimité, autorise le Maire à formuler une demande de subvention auprès de l'Etat dans le cadre de la DSIL 2021, pour le projet de rénovation des menuiseries extérieures (encadrement et vitres) du bâtiment communal utilisé par l'ASCA et le club de football, dont le montant HT est de : 31 952 €.

3) DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU PROGRAMME « CLIMAXION »

Monsieur le Maire propose de formuler une demande de subvention auprès de la Région Grand-Est et de l'ADEME dans le cadre du programme « Climaxion », pour les travaux de rénovation des menuiseries extérieures (encadrement et vitres) du bâtiment communal utilisé par l'ASCA et le club de football. En effet l'encadrement et les fenêtres des façades de ce bâtiment sont anciens et ne permettent d'une part plus une isolation correcte et d'autre part ne sont plus étanches.

Le Conseil Municipal à l'unanimité, autorise le Maire à formuler une demande de subvention auprès de la Région et de l'ADEME dans le cadre du programme « Climaxion », pour le projet de rénovation des menuiseries extérieures (encadrement et vitres) du bâtiment communal utilisé par l'ASCA et le club de football, dont le montant HT est de : 31 952 €.

II) DIVERS

1) MOTION DE SOUTIEN A L'EGARD DE M. LE MAIRE DE MARIEULLES

Le Conseil Municipal à l'unanimité, condamne sans réserve l'agression odieuse dont a été victime Monsieur Muel Pierre, Maire de la commune de Marieulles.

Son véhicule personnel, stationné à son domicile, a été volontairement incendié. Présent à son domicile, il a tenté d'étendre l'incendie s'exposant ainsi personnellement et se brûlant gravement.

L'ensemble des membres du Conseil Municipal tient à exprimer sa plus vive émotion à l'égard de cet acte criminel et inacceptable malheureusement accompli par l'un de ses administrés.

A travers cette motion, le Conseil Municipal entend démontrer son indéfectible soutien au Maire de cette commune.

III) INFORMATION

- La majorité du Conseil Municipal est pour le renouvellement du concours des maisons fleuries cette année.

La séance a été levée à 10h15

Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire,